



Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas ! Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture des inscriptions au centre de loisirs pendant les vacances de Noël, du 29 décembre 2025 au 2 janvier 2026.

Le centre de loisirs des Plesses, rue Denis Papin au Château d'Olonne, accueillera les enfants pendant cette période de vacances. Il fermera exceptionnellement à 17h30 le mercredi 31 décembre et toute la journée le jeudi 1 janvier.

Aussi il est proposé **deux formules de réservations** :

La formule 3 jours : du lundi 29 au mercredi 31 décembre inclus ou la formule 4 jours, avec le vendredi 2 janvier en plus. Le vendredi 2 janvier ne pourra se réserver en journée unique.

Pourquoi inscrire votre enfant ?

- Des activités ludiques et créatives adaptées à chaque âge.
- Un environnement chaleureux et sécurisé pour passer de belles journées entre copains.
- Des animations spéciales pour célébrer la fin d'année.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions ouvriront sur le portail famille le **mardi 4 novembre à 19h pour les habitants de la commune des Sables d'Olonne, et le lundi 10 novembre à 19h pour les familles non domiciliées dans la commune.** Il vous est possible également de venir vous inscrire auprès de l'accueil éducation jeunesse en mairie annexe du Château d'Olonne, aux horaires habituels d'ouverture, du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30-17h30, le jeudi jusqu'à 19h sur rendez-vous.

Le règlement intégral des factures en cours est une condition obligatoire pour valider votre inscription.

En cas d'indisponibilité de l'activité, vous pouvez contacter le service via le portail famille, « contacter le service » afin d'inscrire votre enfant sur liste d'attente.

Lors de l'ouverture des inscriptions, une "file d'attente virtuelle" sera mise en place pour vous faire patienter en cas de connexions nombreuses. Il est important de ne pas quitter, ni actualiser cette page d'accueil. La connexion au portail famille s'effectuera automatiquement. Lorsque vous aurez terminé votre réservation, il est important que vous vous déconnectiez du portail.

Vous pourrez annuler la réservation du centre de loisirs pendant les vacances de Noël jusqu'au lundi 15 décembre 23h59.

À noter :

- En cas d'absence non justifiée, le coût de la semaine sera majoré, par 3.
- Pour les absences liées à une maladie ou un événement familial (sur présentation d'un justificatif), merci de nous transmettre le document sous 8 jours.

Le service Education Jeunesse est à votre disposition pour toute question ou besoin d'information complémentaire. N'hésitez pas à nous contacter !

Avec toute notre équipe, nous avons hâte d'accueillir vos enfants pour des vacances pleines de rires et de souvenirs.